

puna e hoo hia mai e o te frito
orara noa hia. 2

Moutons vivants.	Mais.
Porcs vivants.	Cocos s.
Fourrage sec pressé.	Bananes.
de vort.	Citrons.
Peaux vivantes.	Crach.
Oufs frais.	

Les offres seront reçues au bureau des Subsistances de la Marine jusqu'au 25 août à 10 heures du matin. 2

Il sera procédé le 7 octobre 1880, à une heure du soir, au cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication de la fourniture de blé, de la farine de froment, de riz, des haricots, des pois, du café et du sucre nécessaires aux services des subsistances et des hôpitaux de la colonie pendant les années 1881 et 1882.

Le cahier des charges et conditions particulières relatives à cette fourniture sera déposé au secrétariat de l'Ordonnateur et au bureau des subsistances du Pacifique.

Les offres porteront en suscription l'indication de la fourniture et contiendront, sous peine de nullité, un récépissé constatant le versement au Trésor de la somme fixée par le cahier des charges pour le dépôt provisoire en garantie de la sincérité des soumissionnaires.

Dates et signatures, les offres devront, à peine de rejet, être conformes à la formule suivante :

Modelo de supervisión

Désignation des	Espèces des	Quantités recevues de base calcul.	Prix	Prix en	Variations de la
dénarié.	monnaie		de l'année courante	chèque.	balance
Bœuf.....	Kilogr.	130,000			
Farine.....	"	600,000			
Luz.....	"	20,000			
Pois.....	"	80,000			
Café.....	"	50,000			
Sucre.....	"	10,000			
Total général de la fourniture.....					

Je, soussigné (nom et prénom ou les raisons sociales), me soumetts et m'engage envers l'Ordonnateur de la colonie, stipulant au nom de l'Etat, à fournir et à livrer à mes frais et risques, dans les délais et aux conditions déterminées par le cahier des charges, les denrées nécessaires à l'administration pendant les années 1881 et 1882, aux prix indiqués ci-dessus.

Les concurrents devront être présents à l'adjudication ou s'y faire représenter par un fondé de pouvoirs dûment autorisé.

L'Administration porte à la connaissance des intéressés que la fourniture de diverses denrées qui doit être mise en adjudication le sept octobre prochain, suivant les avis déjà publiés, comprendra, entre autres, pour un minimum de 5,300 kilogrammes et un maximum de 8,000 kilogrammes de sol minier nécessaires au service des Sub-sistances pendant les années 1884 et 1885.

Les soumissionnaires auront à tenir compte de cette addition, au sujet de laquelle le cahier des charges de la fourniture, déposé au bureau des Subsistances, leur fournira les indications nécessaires.

2-1

Service de l'inscription maritime.

Le public est invité à produire au commissaire de l'inscription maritime à Papeete, avant le 1^{er} octobre prochain, les créances au compte du naufrage du navire de commerce *le Bousnet*.

Les créanciers des successions de :

MM. *Arbès*, constructeur maritime des ponts et chaudières, décédé à Papete le 28 juin 1890;
Semrignette, concierge à l'hôpital militaire, décédé à Papete le 6 mai 1890;
Silou (Yves), matelot du navire de commerce *Bayon*, disparu en mer le 10 mars 1890,

sont invités à produire leurs titres au commissaire de l'inscription maritime, à Papete, avant le 1^{er} octobre prochain. 2-5

FÊTES DU PROTECTORAT

FÊTES DU PROTECTORAT

Courses de Chevaux

AVIS.

Le droit de vendre des liquides sur le champ courses et les environs pendant la journée du 12 septembre 1889 est mis en adjudication.

PADAU FAATE.

Te hoo hia nei te laufaa no te hoo raa i te mea eaa ina i nia i te lahuu faatitiana raa e te mau vahi i faatai-mai i te mahana 12 no telepa 1889.

MM. les délégués qui désire-
raient se mettre sur les rangs sont
priés d'écrire, avant le 5 sep-
tembre, à M. Manson, les offres
qu'ils voudraient faire.

Les promesses d'engagement
de courses de chevaux sont re-
çues, à dater de ce jour, par
M. Picard-Kerviler, lieutenant
d'artillerie.

Ti parau hia 'tu nei te feia fae
hio rana aie tei hianaro i te rira
faua, i te haposso maui M. Man-
son, ia i ranea i te 5 no telepi, i
te man parau: moosi la ratou i hi-
naro i te tu mai.

Ei teieni mahana taio aie ai,
e hia i hia i te mau parau fauea,
no te faustitia rana pusahorane,
i Miti Picard-Kerviler, te ratou
auea nei. M. Picard-Kerviler.

Papeete, le 20 août 1880.

- La musique de la Vieillesse et notre faulx locale, qui était fière de lui donner la réplique, ont rivalisé de zèle, d'habileté et d'énergie pour satisfaire ou soutenir l'ardeur des danseurs.

du 16 décembre 1874 ayant de soumettre la question soulevée à la commission :

(V. SUPPLÉMENT, p. 179-180.)

Les sociétés d'art et d'industrie proportionnelles doivent-elles être admises comme sociétés d'art et d'industrie ? La double du commerce ou de l'industrie est, en fait, la double du commerce ou de l'industrie. Les sociétés d'art et d'industrie, en fait, sont des sociétés d'art et d'industrie. Elles ne peuvent pas être admises comme sociétés d'art et d'industrie. Elles ne peuvent pas être admises comme sociétés d'art et d'industrie.

La loi relative au traitement des étrangers en Belgique. Le ministre de la justice a annoncé que la loi de 1848, relative au traitement des étrangers en Belgique, a été adoptée par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Avvers, 9 juin. — Aux dernières élections belges pour remplacer les membres sortants de la députation, les libéraux l'ont emporté à Bruxelles, défaisant les catholiques. Le parti catholique a obtenu à Avvers une grande majorité.

Gênève, 31 mai. — Le Grand Conseil de Genève a adopté un projet de loi d'appel légal, et dans un temps donné, il est probable qu'il sera accordé plus ou moins subsidiairement à des lois religieuses. Cette résolution comprend aussi bien les églises catholiques que les églises protestantes de ce canton.

Berlin, 31 mai. — Le Comité du Conseil National nommé pour examiner les questions d'administration fédérale, a discuté l'effet de l'expulsion projetée des juifs de France, et a demandé au Conseil fédéral de prendre des mesures pour empêcher leur établissement sur le territoire suisse.

ALLEMAGNE.

Berlin, 30 avril. — En raison du refus du Reichstag d'accorder une subvention à la Compagnie commerciale des mers du Sud, les directeurs de cette entreprise ont résolu de convoquer les actionnaires afin de nommer des liquidateurs pour régler les affaires de la compagnie.

Berlin, 15 mai. — Il est question de mettre en communication directe Berlin avec Altona au moyen d'une nouvelle voie ferrée. La nouvelle partie du commerce de Schleswig-Holstein se fait par Altona et Hambourg. Si donc cette proposition est faite, elle n'a d'autre but que d'éviter la ville libre. Ces procédés excitent la plus grande indignation dans Hambourg, et des assemblées publiques sont convoquées pour protester contre eux.

Berlin, 15 mai. — Le général Chanzy, ambassadeur de France en Russie, est arrivé ici et a eu une entrevue avec Bismarck.

Berlin, 15 mai. — Cent paroisses se trouvent sans prêtres, et il ne peut en être nommé aussi jusqu'à ce que les évêques consentent à soumettre les noms de leurs candidats à l'approbation du gouvernement. On écrit cependant dans les cercles du gouvernement que le pape incline à céder, car il craint que le pouvoir de la papauté ne soit gravement par des délais plus prolongés. Pour rétablir ce pouvoir, le pape est disposé à faire quelques sacrifices pour le moment, mais il n'est pas disposé à faire quelques sacrifices pour le moment, mais il n'est pas disposé à faire quelques sacrifices pour le moment.

Berlin, 15 mai. — Les ultramontains ont résolu de recommencer la guerre contre Bismarck et de soulever la population catholique contre le gouvernement. La première réunion importante des catholiques eut lieu à Hordemund, en Westphalie, et 20,000 personnes y ont assisté, parmi lesquelles se trouvaient des nobles et les principaux fonctionnaires. La réunion a pour objet d'organiser les efforts du centre au Reichstag et a exprimé l'espérance que les catholiques dépasseraient de beaucoup le Reichstag où leur rôle des ministres responsables de leurs actes et réclameraient l'abandon totale des lois de mai.

Berlin, 23 mai. — Le conseil fédéral a résolu de faire entrer Altona dans le territoire danois. Le prince de Bismarck a décliné l'honneur de présider la future conférence européenne, et il a désigné pour le remplacer le prince de Hohenzollern.

ESPAGNE.

Madrid, 1^{er} mai. — Le câble télégraphique sous-marin reliant Singapour aux Philippines est posé.

Madrid, 15 mai. — Dans la séance du congrès, senor Bastillas, ministre des colonies, répondant à une question posée par un député, a déclaré que le gouvernement proposerait un contrôle sur le régime des colonies espagnoles. Le projet a pour objet de réformer dans le système d'administration publiques à Cuba, et d'établir des écoles d'agriculture. Mais il n'a pu être adopté, quant à présent, d'exécuter les réformes ecclésiastiques et préfectorales.

Madrid, 16 mai. — Le général Campero, au Sénat et au Congrès, dans la Chambre des députés, déclara que toutes les armées du parti libéral dynastique ont été de se réunir, et qu'après le vote des budgets, ce parti proposera un débat tendant à proclamer leur politique libérale dans les questions espagnoles et cubaines. L'avertissement préalable d'une tentative de renversement dirigée contre le ministère de Castillo par la fusion des partis libéraux dynastiques a produit une profonde sensation à Madrid.

Madrid, 19 mai. — Pris de cent députés et quarante sénateurs en plus de MM. Pineda, Herrera, Alonso Martinez, les maréchaux Concha, Serrano, Jovellar et trente principaux généraux des guerres civiles et cubaines, ont approuvé la proposition de formation d'une coalition libérale dynastique contre le gouvernement de senor Cameros de Castillo.

Madrid, 20 mai. — Dans la Chambre des députés, le ministre de l'intérieur a dit, en réponse à une question demandant si les dernières nouvelles de Cuba étaient d'un caractère alarmant, qu'au moment de la démission du général Campos il y avait dans l'île 8,300 insurgés, et qu'à l'heure actuelle on en comptait à peine 600.

Madrid, 21 mai. — Une bande de révolutionnaires se dirige vers Chelva, dans la province de Castille. Des colonnes de troupes la poursuivent vivement.

Madrid, 26 mai. — Les émeutes de Barcelone sont dues aux agissements des intrançais. Les fédérés et les démocrates, dont les réunions et assemblées secrètes s'inspirent de Zorrilla et de Schaurin, ont en vue de réorganiser une démocratie révolutionnaire, mais permet les artisans et la classe moyenne des artisans. Parmi les personnes arrêtées il se trouve un grand nombre d'agitateurs politiques et de socialistes bien connus.

On vient de recevoir de l'explorateur américain Stanley des nouvelles qui font présager l'établissement prochain de relations commerciales avec les peuplades habitant les régions du fleuve Livingston. M. Stanley écrit de Vivi, village situé à vingt milles de Bannan, port de l'embouchure du Congo. Ses lettres sont datées du 21 janvier dernier. C'est à Vivi que s'élève la première station destinée au ravitaillement de l'expédition que dirige le célèbre explorateur. D'autres stations seront organisées plus avant du côté de l'est par les deux détachements de l'expédition, qui comptent se rejoindre avant un an au centre du continent. Une embarcation a été perdue en route ; il en reste encore trois ; les missions portatives de Stanley sont réduites à deux, et les montures, et il a dû dire des dernières nouvelles les bateaux à vapeur de l'expédition naviguant sur le bas Congo, entre Bannan et la côte, transportent les marchandises vers Vivi. M. Stanley est accompagné de onze Européens : deux Anglais, deux Danois, quatre Belges, deux Portugais, un Italien, un Français et trois Africains. Avec l'aide des noirs de Zambian, les voyageurs se livrent au travail de l'antipode dans les forêts, on de l'opoponax et du caoutchouc sur le Congo.

Dans les premiers jours de janvier 1880, on célèbre associationniste anglais, le D^r E. Whymper, a fait l'ascension du Chimborazo. Il a fallu dix jours pour arriver de Rio Banias aux deux tiers de la hauteur du pic. Les difficultés, écrit M. Whymper au consul anglais de Guayaquil, ont été plus grandes que je ne le croyais, à cause du vent et de la profusion de neige. Nous avons conservé en bon état jusqu'au sommet un baromètre à mercure. La température était, en haut du Chimborazo, à 11° Fahrenheit (= 11° 67 centigrades). La montagne a deux cimes ; la plus élevée a 6,700 mètres au-dessus du niveau de la mer et 3,645 mètres au-dessus de la vallée de Quito. Nous avons fait l'ascension de ces deux cimes. Il n'y a pas de cratère.

Le capitaine Boyton, qui s'était fait une certaine réputation avec son appareil de sauvetage, s'était lancé précédemment, à quelque temps en battant contre un vaisseau pendant deux heures d'expériences. Il vient de mourir à New-York des suites de ses blessures.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Depêches extraites du Courrier de San Francisco.

BELGIQUE.

Bruxelles, 7 mai. — Une discussion organisée en un lieu à la Chambre des représentants aujourd'hui, au sujet de la prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique. Le ministre de la justice a annoncé que la loi de 1848, relative au traitement des étrangers en Belgique, a été adoptée par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Bruxelles, 9 mai. — Le projet de prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique a été adopté en premier lieu, par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Bruxelles, 9 mai. — Le projet de prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique a été adopté en premier lieu, par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Bruxelles, 9 mai. — Le projet de prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique a été adopté en premier lieu, par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Bruxelles, 9 mai. — Le projet de prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique a été adopté en premier lieu, par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Bruxelles, 9 mai. — Le projet de prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique a été adopté en premier lieu, par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Bruxelles, 9 mai. — Le projet de prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique a été adopté en premier lieu, par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Bruxelles, 9 mai. — Le projet de prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique a été adopté en premier lieu, par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Bruxelles, 9 mai. — Le projet de prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique a été adopté en premier lieu, par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Bruxelles, 9 mai. — Le projet de prolongation de la loi relative au traitement des étrangers en Belgique a été adopté en premier lieu, par la Chambre des représentants. La loi sera appliquée aux étrangers venant de France comme elle l'a été aux autres étrangers expulsés d'Allemagne.

Du 18 au 19 août 1880.

Archives PF-Mess

20/08/1880

Da lunedì 12 al mercoledì 18 août inclus 1880.

Archives PE-Mess

20/08/1880